

Retour sur la réunion de concertation du 19 septembre 2016

Une quatrième réunion relative à l'aménagement de la place Nansouty a eu lieu le 19 septembre 2016 avec les habitants du quartier. Ce nouvel échange a été l'occasion de leur présenter l'évolution du projet, notamment grâce au processus de concertation, et de travailler avec eux à l'amélioration de certains détails avant une présentation définitive prévue pour la fin de l'année 2016.

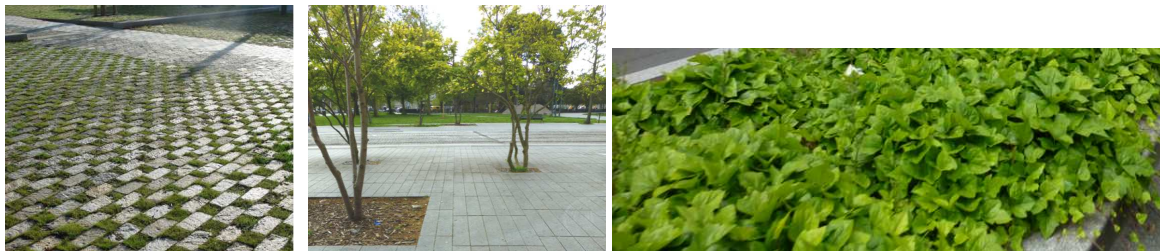
1. Présentation du plan d'aménagement

Illustration : plan

L'équipe de maîtrise d'oeuvre, représentée par Graziella Barsacq présente aux habitants le plan d'avant projet de réaménagement validé le 30 juillet 2016.

Depuis la réunion de concertation du 10 mars 2016 ([lien vers le compte rendu](#)), le projet s'est ajusté grâce au travail mené avec la Métropole et les habitants. Ces évolutions concernent plusieurs points :

- **La végétalisation** : L'espace central de la place consistera en un tissage minéral/végétal sous le mail de zelkovas, permettant ainsi un entretien facilité et l'usage pérenne de cet espace. Les couvre-sol seront essentiellement constitués de lierres Hedera Belle Cour, ponctuellement agrémentés de bulbes fleuris. Le trottoir terrasse sera quant à lui planté de cépées qui en assureront l'animation et l'amabilité. Afin de profiter de l'ombrage et de la fraîcheur du mail, des bancs et fauteuils seront installés dessous.



- **Le stationnement** : Le projet prévoit des stationnements pour les différents usages de la place : livraison, stationnement handicapés, convoyeurs, places de taxis. Les arrêts minutes, qui étaient au nombre de 18 lors de la réunion du 10 mars 2016 sont maintenant 24.
- **La mise en lumière** : L'objectif est de préserver et renforcer l'éclairage des appliques existantes en façade pour éclairer les cheminements piétons. De compléter l'éclairage du mail de Zelkovas par une constellation de points lumineux sous la voûte des arbres, par des guirlandes suspendues sur des mâts, du même type que celles utilisées par la ville dans la promenade le long de la Garonne, rive droite. La fontaine est remise en lumière.

Le chef de projet de la métropole expose aux habitants les contraintes techniques qui ont conduit au positionnement de certains éléments. Ainsi, le bassin d'orage, le positionnement du local poubelle enterré, des toilettes publiques et des panneaux publicitaires ont impliqué un travail préalable avec les différents concessionnaires. Intégrées dans le projet, ces contraintes techniques en constituent des préalables intangibles.

Fabien Robert ajoute plusieurs remarques et répond à différentes questions avant que les habitants travaillent en tables rondes :

- le respect des arrêts minutes sera géré par un système de borne. Au-delà d'une certaine heure, ces stationnements temporaires deviennent des stationnements résidents.
- le bassin de rétention installé sous la place sera totalement invisible
- les fonctions annexes (du type arrêts de bus) seront installées à la périphérie de la place, à l'entrée des cours.
- les toilettes publiques seront installées au même endroit que les pissotières actuelles. Elles seront closes et accessibles à tous.

- Il faut rester vigilant quand au choix du revêtement de l'espace central. L'herbe peut s'avérer difficile d'entretien et peu pérenne.
- Le flux de circulation restera le même. Le nombre de véhicules pouvant être accueilli sur la place sera le même mais la circulation sera apaisée.

Qu'en est-il de Vcub ?

C'est une des seules fonctions conservée sur la place. Leur emplacement exact reste à déterminer.

Qu'en est-il des feux tricolores ?

Les feux du carrefour nord sont conservés. En ce qui concerne le carrefour sud, la métropole travaille sur la question. La difficulté réside dans le constat que les carrefours à feux sont les plus accidentogènes.

Où sont précisément les arrêts de bus ?

Leur emplacement exact n'est pas déterminé pour le moment. Ils se trouveront à l'entrée des cours et non pas sur la place.

Qu'en est-il de la circulation des bus ?

Elle ne sera pas impactée par le nouveau plan de circulation de la place

Qu'en est-il des pistes cyclables ? N'y aura-t-il pas de conflit d'usage piétons/cyclistes ?

Le trottoir terrasse permettra une circulation apaisée pour tous grâce à sa largeur. Il mesure 10m de large : 7m de terrasse et 3m de promenoir.

2. Travail en tables rondes

Les participants ont travaillé autour de 10 tables rondes à partir d'une grille d'analyse multithématique :

L'aménagement du trottoir terrasse:

Quel type de verdissement les habitants souhaitent ils pour le trottoir terrasse (hautes tiges, bosquets, massif, espace nu....) ? :

L'ensemble des habitants présents s'accorde sur le choix de mettre en place des cépées sur le trottoir terrasse. Ils souhaitent que cet espace ne soit pas trop minéral de manière à ce qu'ils puissent l'investir. Ils proposent la mise en place d'arbres de faible hauteur à feuillage persistant, de bancs et également de fleurs au pied des arbres ou suspendues.

Ils précisent que le verdissement du trottoir terrasse ouest ne doit pas éluder la question du verdissement du trottoir est. Bien que moins large, la végétation choisie doit se répondre d'un trottoir à l'autre afin de maintenir l'unité de la place.

Quels usages ponctuels envisagent-ils pour cet espace (exemple marché) ?

Les participants expriment le souhait que le trottoir terrasse accueille des événements ponctuels mais chroniques. Le plus plébiscité consiste en un marché bio hebdomadaire qui présente l'avantage de ne pas faire de concurrence aux commerces en place qui ne proposent pas de produits bio. Les habitants expriment leur attachement aux commerces existants et ne souhaitent pas qu'un marché classique puisse leur causer préjudice.

Sont également cités un marché de Noël ou un vide grenier saisonnier.

Quels usages quotidiens (exemple : terrasses de cafés)?

L'installation de terrasses en lien avec les commerces est souhaitée par la majorité des participants, dans la mesure où celles-ci n'occupent pas l'ensemble du trottoir terrasse. Ils souhaitent que cet espace soit convivial et mettent en garde quant au possible conflit d'usages entre piétons, cyclistes et automobiliste venant de la rue de Marmande.

L'activité commerciale de la place :

Le projet permet t'il d'assurer le dynamisme commercial de la place ?

Le réaménagement de la place est idéal pour y favoriser le développement de l'activité commerciale. Plus agréable, plus praticable, le nouvel aménagement incitera les habitants du quartier à s'y arrêter. Les commerçants sont eux aussi très satisfaits de ces nouvelles opportunités mais expriment néanmoins quelques inquiétudes quant à la période de travaux.

Pensez vous que la desserte des commerces est suffisante ? (arrêts minutes, zones de manutention etc...)

Les habitants notent que la multiplication des arrêts minutes favorise la desserte des commerces. Ils en estiment le nombre suffisant. Certains expriment l'idée que quelques fonctions (comme les places taxis) pourraient être repoussées à l'entrée des cours de manière à accroître l'offre de stationnement.

Verdissement général de la place

Quelle végétation les habitants souhaiteraient-ils pour le cœur de la place ?

Les habitants sont attachés à la durabilité de la végétation mise en place. Le cœur de la place ne doit pas être que vert. Ici aussi ils souhaitent la plantation de fleurs en grand nombre.

Le tissage minéral/végétal proposé pour le sol ne suscite pas de consensus, beaucoup de participants craignent que cet espace soit glissant. Ils demandent à pouvoir investir le cœur de la place grâce à l'installation de tables de pique nique ou de guéridons sous les arbres afin d'y assurer la convivialité.

Les festivités

Quel type de festivités les habitants souhaitent sur la place? (exemple marché de Noël...)

Les participants souhaitent que leur place soit festive et accueille la fête de Nansouty, un kiosque à musique permettant à des musiciens d'animer la place, la fête des voisins. Certains proposent qu'une « fête de la place » soit créée afin de célébrer régulièrement ce nouvel espace.

Questions diverses

L'ensemble des questions des participants posées en tables rondes sera traité lors d'une réunion de restitution :

- Qu'en est-il du stationnement motos ?
- Pourrait-on mettre en place beaucoup plus d'arceaux vélos ?
- Peut on envisager la mise en place d'un espace enfant (aménagement léger, pas de parc à proprement parlé) au sein du triangle de verdure au sud de la fontaine ?
- Les places de stationnement taxi ne pourraient elles pas être supprimées au profit d'une borne de recharge pour les véhicules électriques
- Pourrait-on avoir une belle horloge sur un mat?
- Quand sera prise la décision concernant les feux du carrefour sud ?
- Comment l'accès à la crèche est il traité ?
- Pourquoi ne pas regrouper les fonctions sales ? toilettes, sanisettes à chien et poubelles ?
- Attention au respect du timing de l'arrêt minute et à son contrôle. Comment éviter les voitures ventouses ?
- A quoi sert la contre allée ? qui l'emprunte ?

Une réunion de restitution, permettra de présenter un plan définitif aux habitants et de répondre aux questions recueillies. Celle-ci se tiendra avant la fin de l'année 2016.